

## Un membre de la plate-forme : le Craes/Crips Aquitaine

A chaque numéro de la Lettre de la plate-forme, un organisme du secteur sanitaire et social sera présenté avec plus particulièrement une mise en avant de ceux qui se sont engagés par la signature de la charte de la plate-forme. Pour commencer cette série, vous trouverez une présentation du Comité régional Aquitaine d'éducation pour la santé - Centre régional d'information et de prévention du sida.

Si vous souhaitez figurer dans la Lettre, contactez-nous au 05 56 56 99 60.



Comité régional Aquitaine d'éducation pour la santé - Centre régional d'information et de prévention du sida

### CRAES-CRIPS Aquitaine

**Statut juridique :**  
Association loi 1901

**Président :** Pr François DABIS

**Directrice :** Colette LAUGIER

**Effectif :** 12,5 ETP

**Coordonnées :**  
Université Victor Segalen Bordeaux 2  
3 ter place de la Victoire  
33076 BORDEAUX CEDEX

**Téléphone :** 05.57.57.18.47  
**Télécopie :** 05.57.57.18.78

**Courriel :**  
craes-crips@crips.u-bordeaux2.fr

**Site web :**  
www.educationsante-aquitaine.fr

**Contact plate-forme :**  
Antoinette JORDANMEILLE  
Documentaliste

### Organisation/historique

L'association a été fondée en 1946 sous le nom de « Société de Prophylaxie Sanitaire et Morale ». En 1957, elle est devenue le Comité d'Éducation Sanitaire et Sociale puis, en 1968, le Centre Interdépartemental d'Éducation Sanitaire et Sociale – Région Aquitaine et, enfin, le CRAES en 1981.

L'association a ensuite fusionné, fin 2004, avec l'association Centre régional d'information et de prévention du sida en Aquitaine (CRIPS Aquitaine).

Le CRAES-CRIPS Aquitaine a pour but la promotion et l'éducation pour la santé et ses actions sont réalisées sur le plan départemental (au titre de CODES Gironde) et sur le plan régional.

L'association fait partie du réseau des Comités d'éducation pour la santé, composé de comités régionaux et départementaux sur l'ensemble du territoire regroupés au sein de la FNES (Fédération nationale d'éducation pour la santé) ; ce réseau est un appui en matière de promotion et d'éducation pour la santé aux professionnels de tous secteurs et il se réfère à une charte commune, inspirée de la charte d'Ottawa (OMS - 1986).

### Missions

- **INFORMER** et mettre à disposition des ressources documentaires et outils pédagogiques.
- **FOURNIR** un appui méthodologique aux opérateurs dans l'élaboration de leurs projets.
- **PROPOSER** des formations initiales et continues en éducation pour la santé.
- **RELAYER** en Aquitaine les campagnes nationales de prévention de l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)
- **DÉVELOPPER** des programmes régionaux et des actions prioritaires.
- **CONTRIBUER** à la concertation et animer le réseau aquitain des comités d'éducation pour la santé.
- **MENER** des études et des recherches.

### Travaux et/ou publications

Veille documentaire : lettre électronique bimensuelle

Bulletin trimestriel « CRAES-CRIPS Aquitaine info »

# Plate-Forme d'observation sanitaire et sociale d'Aquitaine

N° 2

## Éditorial

En 2004, consciente de la nécessité d'une information sanitaire et sociale mieux partagée, la DRASS d'Aquitaine a mis en place la « plate-forme d'observation sanitaire et sociale d'Aquitaine ».

Ainsi, ce sont près de quarante organismes qui ont signé la charte de la plate-forme et se sont engagés à mettre en commun leurs études et leurs données. Une grande journée de lancement, le 7 avril 2004, a permis de présenter les objectifs et les ambitions de ce nouvel outil.

Le premier aspect de cette démarche, consistant en un recueil des travaux et des études réalisés par les membres de la plate-forme, a permis de répertorier plus de 340 références. Ces informations sont disponibles sur le site Internet de la plate-forme : [www.poss-aquitaine.fr](http://www.poss-aquitaine.fr). Je souhaite remercier ici tous ceux qui ont accepté de contribuer à ce recueil et de mettre leurs études et leurs travaux à la disposition de tous. Il nous faut poursuivre cette action et mieux en assurer la valorisation.

Le second aspect de la démarche, plus axé sur une coordination de la mise en œuvre de la politique régionale en matière d'observation sanitaire et sociale, a été plus difficile à réaliser.

C'est sur ce deuxième volet qu'il me semble que doivent porter, aujourd'hui plus encore, nos efforts. En effet, les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux connaissent, depuis ces dernières années, d'importantes modifications, avec la parution de nombreux textes législatifs.

Dans ce nouveau paysage, nous pouvons citer quelques exemples de modifications majeures.

La **loi de santé publique** promulguée en août 2004 et qui organise la politique de santé tant au niveau national que régional, la **loi sur la prise en charge du handicap** qui crée les maisons départementales des personnes handicapées ou encore la deuxième **loi de décentralisation** qui confère aux collectivités locales de nouvelles compétences.

Cette nouvelle approche confère à la plate-forme d'observation sanitaire et sociale une grande importance. C'est ce que vient souligner la circulaire du 11 juillet 2006 relative à l'organisation régionale de l'observation sociale.

Une information cohérente, partagée et complémentaire ; c'est l'objectif ambitieux, certes, mais indispensable, que je vous propose de relever avec la plate-forme sanitaire et sociale d'Aquitaine !

**Jacques CARTIAUX**  
Directeur régional  
des affaires sanitaires et sociales

### SOMMAIRE

Éditorial	1
La plate-forme en Aquitaine : des domaines encore inexplorés	2
Santé et Travail : ressources régionales pour l'observation	3
Plan régional Santé Environnement (PRSE)	3
Un membre de la Plate-forme : CRAES-CRIPS Aquitaine Gironde	4

Directeur de la publication :  
Jacques CARTIAUX (DRASS)

Réalisation : CREAHI - ORSA

Document téléchargeable sur le site :  
[www.poss-aquitaine.fr](http://www.poss-aquitaine.fr)

### des domaines encore inexplorés

En décembre 2006, 349 documents sont recensés dans la base de données de la plate-forme

Les principaux domaines actuellement abordés sont :

- les groupes de population,
- les prises en charge et les structures sanitaires, sociales ou médico-sociales,
- les modes de vie,
- les professions,

avec une prédominance des études concernant les **personnes âgées**, les personnes **handicapées** et les **enfants et adolescents**.

On y trouve également :

- des **indicateurs socio-démographiques et financiers** (*revenus, dépenses de santé, catégories sociodémographiques et socioprofessionnelles*),
- des données relatives aux **politiques publiques d'actions sanitaires et sociales**, aux prises en charge (*structures, accès et offre de soins, maintien à domicile...*) et leurs caractéristiques (*évaluation des besoins, projets d'établissement...*).

### des priorités d'action nationales encore peu illustrées dans la plate-forme régionale

*Certaines priorités d'action, retenues notamment au niveau national, apparaissent peu dans les études répertoriées dans la base de la plate-forme. Nous retiendrons quelques exemples parmi d'autres : la santé mentale et le suicide, d'une part, et la périnatalité, d'autre part.*

En Aquitaine, comme en France, le suicide constitue un réel problème de santé publique, tant par les pertes en vie qu'il provoque que par les problèmes psychologiques et sociaux dont il témoigne. Ainsi, en Aquitaine, plus de 550 personnes sont décédées par suicide en moyenne chaque année pendant la période 2000-2002, ce qui représente près de 2 % de la mortalité générale. D'une manière plus large, la santé mentale a été retenue comme un problème prioritaire en France et fait l'objet d'un plan national se proposant de faire un état des lieux des forces et faiblesses des dispositifs de la santé mentale et psychiatrie actuels. Dans la base de la plate-forme, cette thématique ne fait l'objet que de 28 documents, parmi lesquels on peut retenir deux travaux sur la création de services d'accompagnement à la vie sociale et des recherches relatives aux handicapés mentaux vieillissants.

De même, alors qu'un plan national « périnatalité » souligne l'influence des événements survenant pendant la grossesse, l'accouchement et la période néonatale sur l'état de santé de l'enfant et de sa mère ainsi que leur avenir, cette thématique ne fait l'objet que de 7 références.

D'autres thèmes (environnement, sida, etc.), pourtant objets d'un plan régional, sont encore moins représentés.

*Ces écarts entre priorités de santé et études référencées peuvent témoigner de deux phénomènes : des partenaires plus investis dans ces domaines manquent encore à l'appel mais aussi du fait que ces thématiques peinent à être explorées dans notre région.*

#### Domaines thématiques représentés dans la base de données de la plate-forme en décembre 2006

groupe de population	237
prise en charge	147
structure sanitaire et sociale	140
mode de vie	66
profession sanitaire et sociale	63
travail, formation	55
démographie	52
prévention, éducation pour la santé	51
politique sanitaire et sociale	49
consommation de soins	45
constats d'ensemble	39
facteur de risque	37
méthodologie	36
économie	34
protection sociale, sécurité sociale	33
psychiatrie, santé mentale	28
dispositif légal	25
pathologie	17
information sanitaire et sociale	16
épidémiologie	15
thérapeutique	11
périnatalité	7
sécurité, veille sanitaire	3
recherche médicale et biomédicale	1

**PENSEZ À NOUS COMMUNIQUER VOS NOUVEAUX TRAVAUX ET PUBLICATIONS AINSI QUE VOS PROJETS D'ÉTUDES POUR 2007.**

**LES BORDEREAUX À REMPLIR SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA PLATE-FORME.**

Une enquête menée en 2004 auprès des organismes membres de la plate-forme d'observation sanitaire et sociale d'Aquitaine a fait apparaître un besoin d'information sur la thématique « Santé au travail ». Pour répondre à cette demande, le Centre régional d'étude et d'analyse sur les handicaps et inadaptations en Aquitaine (CREAHI) a réalisé une série d'entretiens pour :

- identifier les producteurs de données,
- cerner les besoins d'informations des acteurs de la santé au travail.

Les principales sources de données ainsi identifiées sont au sein de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine et de la Mutualité sociale agricole, de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, de l'Observatoire régional de santé au travail et des laboratoires d'enseignement et de recherche (Laboratoire Santé au travail-Environnement et Laboratoire d'ergonomie des systèmes complexes de l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 – Département d'hygiène, sécurité, environnement de l'Université de Bordeaux 1).

Les lacunes signalées concernent tout d'abord les populations qui, bien que travaillant, ne relèvent pas du champ de la médecine du travail (artisans par exemple) ou n'y ont pas le recours suffisant (très petites entreprises). Elles sont aussi très importantes pour les personnes qui ont perdu leur travail.

D'autres besoins d'information, relatifs à certaines pathologies professionnelles (troubles musculo-squelettiques par exemple), ont été signalés. De même, les pathologies liées au stress au travail et au harcèlement moral sont mal identifiées dans les systèmes statistiques existants.

Cette thématique, notamment parce qu'elle fait intervenir de nombreux partenaires (travail, assurance maladie, universités, structures de soins ou de prévention, usagers), illustre bien ce que doit être la plate-forme d'observation sanitaire et sociale : un lieu de mise en commun d'informations venant de sources diverses et de définition d'indicateurs utiles à développer et suivre.

### Plan régional santé environnement

Le Plan national santé environnement (PNSE) adopté par le gouvernement en juin 2004 et la loi de Santé publique n°2004-806 du 9 août 2004 prévoient la déclinaison d'un Plan régional santé environnement (PRSE). Ce plan régional a pour objectif d'améliorer la connaissance, la prévention et la maîtrise des risques sanitaires liés à des facteurs environnementaux. Il s'inscrit dans le Plan régional santé publique (PRSP). Le Préfet de région a confié l'animation de la mise en œuvre du PRSE à la Drass Aquitaine, qui a travaillé avec les services de l'État, l'Association régionale Aquitaine des MSA, l'Ademe, la Caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine et le Conseil régional.

Le PRSE Aquitaine décline régionalement 29 des 45 actions du PNSE. Cette déclinaison tient compte des spécificités régionales. Chaque action est pilotée par une institution compétente sur une thématique donnée et qui en assure le suivi pendant la durée du plan.

Le PRSE Aquitaine est structuré selon 4 axes et 4 objectifs :

- ✓ garantir un air et une eau de bonne qualité ;
- ✓ prévenir les pathologies environnementales, notamment chez les enfants ;
- ✓ mieux informer le public et les professionnels sur la thématique santé environnement ;
- ✓ améliorer le diagnostic régional santé environnement.

11 actions ont été définies comme prioritaires.

Une évaluation annuelle est prévue, afin de permettre le suivi de la mise en œuvre des actions. Un document synthétique de présentation du PRSE et de ses actions est disponible par téléchargement sur le site Drass-Ddass : [www.aquitaine.sante.gouv.fr](http://www.aquitaine.sante.gouv.fr). Le PRSE est un plan nécessairement évolutif, qui tiendra compte de l'avancement des connaissances locales, de la réglementation et des besoins du territoire.